



LA LETTRE

du collectif citoyen de Congénies
pour l'accueil des réfugiés

Juillet 2016
Numéro 0

L'ACTUALITÉ DU COLLECTIF DE CONGÉNIES

Début septembre 2015, la photo d'un enfant syrien de trois ans retrouvé noyé sur une plage turque a bouleversé la France. Cet enfant, Aylan Kurdi, est devenu le symbole des souffrances des milliers de migrants fuyant l'Asie Mineure en guerre pour rejoindre une Europe considérée comme un havre de paix.

A Congénies, une vingtaine de personnes se sont mobilisées pour ne pas rester simples spectateurs d'un drame devenu insupportable. Dès le début, ce collectif a décidé de s'ouvrir à toutes celles et ceux qui voudraient s'associer à cette initiative, sans considération d'appartenance politique, philosophique ou religieuse. Seule compte pour nous, en effet, la volonté d'aider des personnes en grande difficulté matérielle et morale.

Au fil des réunions, une fois par mois, et devant l'impossibilité de trouver sur place un appartement à proposer pour l'accueil d'une famille, le collectif de Congénies s'est donné la mission d'aider les collectifs proches disposant d'un hébergement.

Première action, une réunion d'information a été organisée le 31 mars. Le collectif de Lassalle invité, est venu partager son expérience d'accueil et répondre aux questions posées par la cinquantaine de participants. A la suite de cette réunion, Midi Libre a publié un article et informé largement la population du village.

Récemment le collectif a jugé nécessaire de créer une association selon la loi de 1901 pour se donner une structure juridique et pour permettre l'ouverture d'un compte destiné à gérer les finances. Ces démarches sont maintenant terminées.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous offrir cette première Lettre. Vous y trouverez des nouvelles de différentes initiatives vécues dans notre département, des données juridiques et chiffrées, des témoignages... Nous espérons pouvoir renouveler cette première expérience tous les deux mois. Cette lettre sera diffusée principalement par internet, si vous souhaitez la recevoir envoyez-nous votre adresse mail. La version papier sera disponible dans différents lieux publics.

Bonne lecture et, si vous le voulez, rejoignez-nous.

RENCONTRE AVEC LE PRÉFET JEAN-JACQUES BROU

Le 20 mai dernier, dans les locaux de la Direction départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) à Nîmes, Jean-Jacques Brou, Préfet chargé au Ministère de l'Intérieur de la question des réfugiés, accueillait les maires engagés dans une démarche d'accueil de réfugiés. Il était accompagné de Xavier Encart, DDCS adjoint du Gard. Plusieurs membres des collectifs de bénévoles assistaient à la réunion.

Premier constat : dans le Gard, il y a moins de dix mairies officiellement mobilisées !

Aucune grande ville ! Nîmes et Alès, connais pas... Cela se passe de commentaires si ce n'est que la « prudence » des municipalités frôle la lâcheté ou manifeste un manque total d'humanité quand on sait, notamment, que les réfugiés syriens et irakiens sont 2 millions et demi en Turquie et 1 million au Liban, et quand on voit les drames terribles qui se déroulent aujourd'hui en Méditerranée, en provenance des côtes libyennes.

Autre info, sur ces dix communes, moins de cinq accueillent réellement une famille !

Citons Mandagout, Chamborigaud, Montaren... D'autres attendent encore et encore qu'on leur envoie quelqu'un. Certes les procédures peuvent être longues mais l'administration fait preuve d'un manque de zèle difficilement compréhensible.

Jean-Jacques Brou a reconnu que les annonces faites à ce jour n'ont pas été suivies des effets escomptés. Il a annoncé que la France voulait accueillir 7000 réfugiés syriens en 2016 et a engagé les administrations de l'État à se mobiliser. 1500 viendraient, a-t-il dit, des camps du Liban, 5500 de la Turquie.

Espérons que tout sera fait pour que, enfin, ça marche et que les bonnes volontés ne se désespèrent pas.

EN CHIFFRE...

7,6 MILLIONS de Syriens sont des déplacés à l'intérieur même de la Syrie. Ils ont quitté leurs villes et leurs villages à cause de la guerre et des exactions.

4,6 MILLIONS de Syriens ont émigré dans les pays limitrophes. Ils sont :

- 2,5 millions en Turquie
- 1,1 million au Liban (25% de la population),
- plus de 600.000 en Jordanie,
- 250.000 en Irak,
- 120.000 en Égypte.

1 MILLION de Syriens sont installés en Europe, principalement en Allemagne et en Suède.

10 000 Depuis 2011, la France a accueilli environ 10 000 Syriens.

5 122 C'est le nombre de demandes d'asile déposées par des Syriens en France en 2015.

NOUS CONTACTER

Nello Chauvetière Brigitte Deschamps
04 66 80 74 15 06 85 12 52 51

SOUTENIR NOTRE ACTION

Vous pouvez rejoindre le collectif en adhérant à l'association (cotisation annuelle 20 €) ou apporter votre soutien à l'une de nos actions.

Vous souhaitez être informé de nos démarches, recevoir cette lettre, envoyez nous votre adresse mail à : refugies.congenies@free.fr

DANS LA PRESSE LOCALE ...

Ardaillers, un hameau solidaire d'une famille albanaise. (Midi-Libre mai 2016)

Le couple et ses enfants, installés à Valleraugue, sont menacés d'expulsion. Épuisée, Valmira s'est effondrée lorsque le président de tribunal administratif a refusé d'annuler l'obligation de quitter le territoire français visant sa famille. À ses côtés, son mari, Alfred, ex-policier en Albanie, est resté digne. Dans la salle, une quarantaine d'habitants de Valleraugue venus les soutenir - parmi eux le maire de Valleraugue, des enseignants, un médecin, des retraités - étaient présents.

Valmira et Albert ont fui leur pays pour se réfugier en France avec leurs quatre enfants, il y a trois ans. Après avoir été déboutée du droit d'asile, cette famille a trouvé refuge dans le hameau de Ardaillers en février 2016, grâce au collectif Accueillir Valleraugue. Des particuliers ont mis à leur disposition un logement. Assistée de Me Pascale Chabert-Masson, la famille, menacée aujourd'hui d'expulsion pour être renvoyée en Albanie, devrait faire appel de la décision du tribunal administratif.

DERNIÈRE MINUTE

Cette famille se trouve aujourd'hui sous le coup d'une obligation de quitter le territoire.

Une pétition demandant à Monsieur le Préfet du Gard, la suspension de la mesure d'expulsion du territoire (OQTF) qui les concerne a été mise en ligne par le collectif **Accueillir à Valleraugue**. N'hésitez pas à la signer et à la diffuser.

DANS LE GARD

À Chamborigaud, dès le mois de septembre, deux logements mis à disposition par la Mairie ont été rénovés par des bénévoles. L'un des deux est actuellement occupé par une famille venue de Gambie. Le collectif local se bat pour obtenir les papiers qui leur permettraient de vivre décemment.

À Mandagout, une famille syrienne avec quatre enfants venant des camps du Liban est arrivée en avril. On est, là aussi, en attente des papiers pour régulariser leur situation. Le collectif, constitué d'une trentaine de personnes, se réunit tous les dix jours. Quatre commissions ont été créées : transport, scolarité, santé, apprentissage du français.

À St Dionisy, un T3 est libre depuis septembre, un T5 sera disponible en septembre prochain. La municipalité vient d'apprendre qu'une famille syrienne pourrait arriver cet été.

À Calvisson, au Mas de Jalot, une famille syrienne composée d'une mère et de ses deux enfants arrivera début août.

À Congénies, une famille ivoirienne avec 5 enfants est accueillie depuis le mois d'avril. L'accueil des services sociaux et scolaires de Congénies et de Calvisson a permis une installation et une prise en charge adaptée. Des habitants du village apportent également un soutien à cette famille.

LASALLE TERRE D'ACCUEIL

Cinq questions à Michel Lafont, membre du collectif-citoyen "Solidarité-Lasalle en Cévennes" qui accueille des réfugiés depuis 2009 et a reçu en novembre une famille afghane.

Dans quelles conditions, cette famille est-elle arrivée ?

La famille Lodin est constituée d'une maman avec 5 enfants de 20, 11, 9, 6 et 2 ans et d'une parente d'une quarantaine d'années. Elle dormait dans la rue à Paris. Un ami nous a alerté. Le 19 novembre, nous avons décidé de les accueillir et, en deux jours, nous avons aménagé le presbytère protestant de Lassalle.

Aujourd'hui, où en êtes-vous dans la démarche ?

Début janvier, ils ont déposé leur demande d'asile et nous attendons la convocation de l'OFPPRA. Ils touchent un petit pécule de 11 € par jour par adulte et une somme de 300€ pour les enfants. Cela couvre la nourriture, l'internet, la télévision, l'eau, l'électricité, le chauffage...

Un collectif existe sur place pour les accueillir. Pouvez-vous dire comment il est organisé ?

Le collectif est constitué d'un noyau de 5 personnes auxquelles s'adjoignent d'autres plus ou moins régulièrement. Au début, il s'est réuni tous les mercredis. Maintenant c'est tous les quinze jours. Deux d'entre nous gèrent le quotidien, un autre est responsable des cours de français, un autre du côté administratif, un autre de la représentation, de la coordination, des relations avec les élus...

Comment se passe l'accueil ?

Nous sommes fortement soutenus par la municipalité. Certains conseillers sont impliqués dans le collectif. Dès le début, le CCAS nous a attribué une subvention de 200€ pour le chauffage du presbytère. Une salle est mise à notre disposition pour les réunions. Côté scolaire, très vite, l'équipe enseignante a été très accueillante : tous les enfants sont scolarisés.

Des réactions dans le village ?

Certes tout le monde n'est pas favorable mais il n'y a pas eu de réactions négatives. La famille participe aux activités (carnaval, aide lors du festival du film documentaire...). Le fils aîné travaille avec les autres jardiniers des jardins collectifs de la commune. Tout cela contribue à l'intégration de la famille Lodin.

NOUS CHERCHONS...

Des tissus, de la laine, des perles pour une activité d'artisanat à Lassalle.

Contact : famille Chauvetière à Congénies.

Une aide pour des cours de mathématiques pendant les vacances pour un garçon ivoirien en classe de troisième (retard important), 2 vélos avec roulettes pour jeunes enfants, et un tableau blanc laqué (pour feutres effaçables à sec).

S'adresser à la famille Monnier à Congénies.

DES MOTS POUR COMPRENDRE

Réfugié

Un réfugié est une personne qui satisfait aux critères définis par la Convention de Genève, signée par la France en 1951, et qui a fui son pays "craignant avec raison être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays".

Demandeur d'asile

C'est une personne qui a fui son pays en quête de protection, qui a introduit une demande d'asile auprès de l'OFPPRA, et qui attend que cette demande soit acceptée ou rejetée.

OFPPRA

Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides. il instruit les demandes d'asile.

Dans le cadre de la demande d'asile toute personne doit adresser à l'OFPPRA, dans un délai de 21 jours, un formulaire de demande.

Les officiers de protection entendent la personne et décident dans un délai de 7 mois, sur la base d'informations sur le pays d'origine et du caractère personnel et crédible des déclarations du bien fondé de la demande.

Si l'asile est refusé, un recours auprès de la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) peut être déposé.

CADA

Un Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile est un foyer ou un dispositif hôtelier spécialisé pour l'hébergement des demandeurs d'asile durant le temps d'examen de leur demande. Ils relèvent de l'action sociale de l'État et dépendent des Préfectures de Région. Leur gestion est assurée par des associations retenues au terme d'une procédure d'appel d'offre.

Ils ont pour mission d'assurer l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement administratif, social et médical, la scolarisation des enfants et l'animation du centre, la gestion de la sortie du centre.

Dans le Gard, il y a une délégation départementale, gérée par la Croix-Rouge, un CADA à Alès géré par l'association La Clède et un à Nîmes géré par l'association l'Espélido.

Le nombre de places disponibles total est de 145 ; l'hébergement est de type éclaté.